

LE MOT DE LA SECRÉTAIRE

S'HABITUER, C'EST COMMENCER À RENONCER.

À la DGFIP, les raisons de se mobiliser sont nombreuses : rémunérations gelées, suppressions d'emplois, sous-effectifs chroniques, restructurations à répétition, conditions de travail dégradées et missions de service public fragilisées.

Force est de constater que pourtant, au fil des années, la capacité de réagir s'est érodée, et que les mobilisations sont de moins en moins suivies. Peut-être pour des raisons financières – au vu de notre niveau de rémunération, une journée de grève peut peser lourd dans un budget, mais peut-être aussi parce que tous ces « irritants du quotidien » - comme nos directeurs les appellent pour les minimiser, voire les banaliser – sont devenus la norme...

À force d'accumuler les dysfonctionnements, le plus grand danger qui nous menace n'est pas seulement l'épuisement, mais la résignation. Le risque, c'est de finir par considérer l'inacceptable comme tout à fait normal. De se dire que ça pourrait être pire... qu'on n'est pas les plus mal lotis... et de finir par jeter l'éponge parce que ça fait dix ans que ça dure, qu'on y est habitué, et que de toute façon, qu'est-ce qu'on peut faire, c'est la décision de la Direction ?

C'est exactement là que réside le cœur de notre engagement. Là que notre syndicat a tout son rôle à jouer.

Le syndicalisme ne sert pas seulement à négocier des accords ou à vous défendre au quotidien ; il sert à conserver une exigence intacte et une capacité d'indignation collective.

Le syndicat est là pour donner un coup de pied dans la fourmilière quand c'est nécessaire. Pour rappeler que NON, l'ancienneté d'un problème ne vaut pas justification : ce n'est pas parce qu'un sous-effectif dure depuis cinq ou dix ans qu'il devient acceptable, ou qu'il légitime la suppression des postes qui ne sont pas pourvus. Que NON, l'habitude ne doit pas valoir consentement : ce n'est pas parce qu'une charge de travail excessive s'est installée dans le paysage qu'elle doit être érigée en nouveau standard. Et que OUI, le changement reste possible : ne laissez personne vous convaincre que « c'est ainsi et qu'on n'y peut rien », on peut choisir de se battre pour faire entendre ses revendications et obtenir ce qu'on est en droit d'exiger.

Dire non, ce n'est pas être réfractaire par principe : c'est refuser de banaliser la dégradation de nos conditions de travail et de nos vies. Ensemble, nous avons encore la capacité d'exiger ce qui nous est dû et de décider, très consciemment, de ne jamais nous habituer.

CONTACTS

Solidaires Finances Publiques 71

La BALF : solidairesfinancespubliques.ddfip71@dgfip.finances.gov.fr

Le site : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/710/>



Gazette Solidaires Locale

Ensemble, on rame dans le même sens

SOMMAIRE

PAGE 1 :

- LE MOT DE LA SECRÉTAIRE
- TRIBUNE D'OPINION : LA RÉVOLUTION PACIFIQUE : UTOPIE OU OBJECTIF À ATTEINDRE
- ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : LA FAQ QUI RÉPOND AUX VRAIES QUESTIONS

PAGE 2 :

- POUVOIR D'ACHAT : RELEVÉ DE COMPTE D'UN AGENT DGFIP
- EDT® – GRANULES D'AMÉLIORATION DU QUOTIDIEN

TRIBUNE D'OPINION : LA RÉVOLUTION PACIFIQUE : UTOPIE OU OBJECTIF À ATTEINDRE ?

De la grande Jacquerie à Mai 68, en passant par la Révolution française, notre histoire est jalonnée d'insurrections, de révoltes et de révolutions qui avaient souvent en commun leur origine – une crise économique, sociale ou politique ayant conduit les plus défavorisés à vivre dans la misère – et qui furent malheureusement parfois marquées par de violents affrontements. Comme si le peuple français se devait de prendre au pied de la lettre le proverbe « on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs ».

Quelques jours après le 17 octobre, où des centaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue pour exprimer une colère sociale profonde, ce sont une nouvelle fois les images de pillages et de dégradations qui ont occupé le devant de la scène. Au risque de faire disparaître l'essentiel : les revendications portées par les manifestants.

Salaires insuffisants, pouvoir d'achat en berne, services publics fragilisés, inégalités grandissantes : les raisons de se mobiliser ne manquent pas. Derrière les cortèges, il y a des femmes et des hommes qui travaillent, qui étudient, qui peinent à boucler leurs fins de mois ou qui constatent chaque jour la dégradation des services publics, et qui, par leur mobilisation, expriment leur ras-le-bol face à des politiques qui ne répondent plus à leurs besoins.

Les revendications sont concrètes, les inquiétudes légitimes et il en ressort une exigence commune : pouvoir vivre dignement et obtenir davantage de justice sociale.

Malheureusement, ce mouvement populaire se trouve aujourd'hui entaché par des scènes de pillages et de dégradations inacceptables. Les images des vitrines brisées tournent en boucle, et les violences des casseurs finissent par occulter les milliers de personnes venues manifester pacifiquement, dans une ambiance joyeuse, festive et déterminée.

Les médias semblent prendre un malin plaisir à attiser les braises et mettre en avant, tantôt des scènes de pillage et de casse, tantôt une répression policière un peu trop « musclée », comme pour entretenir le clivage entre ceux qui expriment leur juste colère et leur souhait de changement, et ceux qui ne voient que le désordre en marge des manifestations et confondent injustement pilleurs et manifestants.

Le gouvernement peut ainsi organiser la division, justifier le



durcissement de la répression, et surtout éviter de répondre aux revendications légitimes des manifestants. Puis étouffer dans l'œuf le mouvement social en imposant des couvre-feux ou en interdisant les manifestations...

Il est temps de mettre fin à cette spirale sécuritaire où est entré le gouvernement et de protéger le droit de manifester, qui fait partie des libertés fondamentales reconnues par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Mais il est temps aussi, surtout, de sortir des schémas de violence qui ont si souvent accompagné les révolutions en France, de poursuivre la mobilisation dans l'ordre et le calme et d'obtenir, par une révolution pacifique, la prise en compte des revendications de celles et ceux qui sont dans la rue !



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : LA FAQ QUI RÉPOND AUX VRAIES QUESTIONS

Encore des élections ? C'est quand ?

Du 3 au 10 décembre 2026, les agentes et agents de la Fonction Publique d'État seront appelés à voter par voie électronique pour renouveler leurs représentantes et représentants du personnel pour 4 ans.

Mais concrètement, je vote pour quoi ?

Pour choisir les organisations syndicales qui te représenteront dans les différentes instances du dialogue social.

Derrière les sigles parfois barbares, on parle de sujets très concrets : organisation des services, conditions de travail, restructurations, télétravail, santé, sécurité, action sociale ou situations individuelles.

Mais je vais devoir voter combien de fois ?

Plusieurs fois ! Les élections professionnelles se jouent à différents niveaux : local, national, ministériel, Fonction Publique et interprofessionnelle.

Chaque scrutin sert à déterminer qui te représentera à l'échelon concerné. Donc oui, il faudra quelques clics...

Et ça sert vraiment à quelque chose ?

Oui. Les résultats déterminent la représentation syndicale

Gazette Solidaires Locale

Ensemble, on rame dans le même sens



MODE D'ADMINISTRATION

Exprimer ce qui gêne dans le travail.

Échanger collectivement.

Proposer des solutions simples et peu coûteuses.

Renouveler régulièrement.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

La présence du manager parmi les animateurs peut entraîner une autocensure spontanée.

Certains sujets liés à la pression, à l'organisation du travail ou au management peuvent alors être difficiles à évoquer.

Attention : le traitement peut également provoquer une gêne chez les managers eux-mêmes, susceptibles d'avoir le sentiment que l'exercice revient à pointer ce qui ne fonctionne pas dans leur service.

INTERACTIONS CONNUES

EDT® peut se cumuler avec :

- le DUERP ;
- les réunions de service ;
- les remontées déjà effectuées ;
- les irritants signalés depuis plusieurs années.

Une forte sensation de déjà-vu peut apparaître.

EFFETS INDÉSIRABLES POSSIBLES

- impression de redondance ;
- frustration ;
- sentiment de devoir résoudre soi-même les problèmes identifiés ;
- traitement des symptômes plutôt que des causes.

EFFICACITÉ CONSTATÉE

Peut permettre de régler certains petits irritants du quotidien.

En revanche, lorsque les difficultés relèvent de la surcharge de travail, du manque de moyens, de l'organisation, du management, de l'épuisement professionnel ou de situations de grande détresse, l'efficacité du traitement paraît nettement plus incertaine.

RÉSULTATS CLINIQUES

Après administration collective, aucune amélioration spectaculaire de l'état d'esprit des participants ne peut être garantie.

POSOLOGIE

Après une première phase test, EDT® a vocation à être administré à l'ensemble des services d'ici la fin de l'année, puis renouvelé plusieurs fois par an.

Attention cependant : multiplier les espaces d'expression ne suffit pas toujours à garantir que tous les sujets puissent réellement être exprimés.

EN CAS DE SYMPTÔMES PERSISTANTS

Ne pas augmenter simplement la fréquence des prises.

Si l'objectif est réellement d'améliorer les conditions de travail, il faudra peut-être aussi traiter la cause.

EDT® : PARCE QU'ON NE TRAITE PAS UNE HÉMORRAGIE AVEC DES GRANULES.



dans les instances pour les quatre années suivantes.

C'est là que les représentants peuvent **interroger l'administration, contester certains choix, faire remonter les difficultés rencontrées dans les services et porter les revendications des personnels.**

Mais la Direction décide quand même à la fin, non ?

Oui. Un syndicat n'a pas de baguette magique.

Mais sans représentants pour demander des comptes, obtenir des informations et faire entendre les désaccords, le dialogue social risque de vite devenir un monologue.

Je ne suis pas syndiqué-e. Ça me concerne ?

Bien sûr. Les élus représentent l'ensemble des personnels, syndiqués ou non.

Et si je ne vote pas ?

C'est laisser aux autres le soin de décider qui représentera les personnels pendant les quatre prochaines années. Mais c'est aussi une question de poids collectif : plus la participation est forte, plus les représentants peuvent s'appuyer sur un mandat largement exprimé face à l'administration.

Et comment choisir ?

Regarde surtout ce que les organisations font entre deux élections : qui vient dans les services ? Qui informe ? Qui répond aux agents ? Qui porte les problèmes locaux auprès de la Direction ?

Et si je veux voir concrètement ce que fait Solidaires Finances Publiques ?

Direction : le site national pour suivre nos positions, nos analyses et nos actions au niveau de la DGFIP : solidairesfinancespubliques.org

Et pour savoir ce qui se passe chez nous, en Saône-et-Loire, retrouve les actualités, les comptes rendus et actions de Solidaires Finances Publiques 71 sur notre site local : sections.solidairesfinancespubliques.info/710

Les élections ont lieu tous les quatre ans. Le travail syndical, lui, se juge pendant les quatre années qui les séparent.

Alors en décembre, n'oublie pas de voter !



POUVOIR D'ACHAT : RELEVÉ DE COMPTE D'UN AGENT DGFIP

Pas besoin d'un long discours sur le pouvoir d'achat : parfois, il suffit d'ouvrir son relevé de compte.

Dépenses contraintes, trajets, repas, énergie... pendant que tout s'additionne, le reste à vivre, lui, se réduit.

Et pendant ce temps, les rémunérations restent prises dans

la glace. Cela fait des années que les agents voient leur rémunération indiciaire avancer par à-coups, avec des périodes de gel entre deux revalorisations bien plus longues que l'hiver.

Les quelques hausses individuelles qui interviennent au fil de la carrière restent souvent dérisoires au regard de la perte de pouvoir d'achat accumulée. Un changement d'échelon de quelques points ou une progression ponctuelle ne suffit pas à rattraper le décalage.

Autrement dit, pour les agents, l'amélioration du traitement repose surtout sur une progression individuelle lente ou sur la réussite à un concours, pendant que la revalorisation collective du point d'indice, elle reste en attente.

Le problème c'est que les dépenses courantes, elles, n'attendent pas.

BANQUE
DES AGENTS PUBLICS

ÉCOUTER AUJOURD'HUI, SOUTENIR DEMAIN

Relevé n° 2026-10-001234

Édité le 02/10/2026

Page 1/1

RELEVÉ DE COMPTE –
AGENT DGFIP

PÉRIODE : Mois en cours

TITULAIRE : Agent DGFIP

TYPE DE COMPTE :
Motivation illimitée

Crédits

Libellé	Statut / Valeur
Salaire	stable
Prime exceptionnelle	à vérifier
Reconnaissance	non créditée

Débits

Libellé	Statut / Valeur
Carburant domicile-travail	ça pique
Repas du midi	encore un peu plus
Assurance / entretien	prélèvement habituel
Courses	solde en souffrance
Énergie	merci l'hiver

Opérations diverses

Libellé	Statut / Valeur
Faire plus avec moins	sans frais pour l'administration
S'adapter encore	automatiquement débité
Pouvoir d'achat	solde insuffisant

Découvert autorisé :

Selon la banque.

Découvert moral :

Illimité.

SOLDE DISPONIBLE :

Merci de patienter jusqu'au prochain virement.

Pendant ce temps-là, la fiche de paie reste d'une remarquable discrétion.

Votre compte fonctionne normalement. Votre pouvoir d'achat, un peu moins.

EDT® – GRANULES D'AMÉLIORATION DU QUOTIDIEN

TRAITEMENT SYMPTOMATIQUE DES IRRITANTS PROFESSIONNELS LÉGERS À MODÉRÉS.

INDICATION OFFICIELLE

Créer un espace d'expression pour les agents, consacré au travail réel, aux irritants du quotidien et aux pistes d'amélioration possibles, dans une démarche plus large de prévention des risques psychosociaux et des risques suicidaires.

COMPOSITION

- 1 fiche à remplir
- 1 réunion collective
- plusieurs irritants recensés
- quelques sujets retenus
- une forte dose de bonne volonté
- recrutement supplémentaire : 0 mg
- moyens matériels importants : traces